

Motion

Pour des espaces verts plus sains (Stop au glyphosate)

- Vu que le « glyphosate » est la substance chimique la plus utilisée comme herbicide en Suisse,
- Vu la classification par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 20 mars 2015 de la substance glyphosate dans la catégorie « probablement cancérigène pour l'homme »,
- Vu que l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) estime que plus de 300 tonnes de glyphosate ont été vendues en Suisse en 2013, en augmentation régulière,
- Vu le renoncement de certains distributeurs de continuer à vendre des produits contenant du glyphosate à l'intention des particuliers (Migros, Coop),
- Vu le devoir qu'a la Commune de protéger la santé de ses employés en tant qu'employeur,
- Vu le devoir qu'a la Commune de protéger sa population, ainsi que de l'informer et de promouvoir des pratiques de précaution à son égard,
- Vu l'utilisation de glyphosate par la commune de Plan-les-Ouates en 2014 pour désherber une parcelle jouxtant les jardins communautaires du Vélodrome.
- Vu l'exposé des motifs, associé à cette motion,

le Conseil municipal de Plan-les-Ouates

DEMANDE

par x oui, x non, x abstention

Au Conseil administratif :

- 1) De lui transmettre toute directive interne concernant le glyphosate et/ou l'usage des pesticides en général par les services communaux ainsi que par les entreprises extérieures mandatées par la commune.

De décrire les mesures en place permettant de renoncer au glyphosate et de réduire l'usage de pesticides pour l'entretien des espaces verts.
- 2) D'établir un plan d'action et d'information à l'intention des habitants de la commune pour promouvoir activement le jardinage et la culture sans recours aux pesticides, et en particulier le renoncement au glyphosate (p.ex. publication régulière d'astuces dans le journal *Ouverture*, collecte des pesticides en stock chez les particuliers pour assurer une élimination correcte, etc.)
- 3) D'établir un plan d'action auprès des agriculteurs, maraîchers et horticulteurs de la commune afin de renoncer au glyphosate et aux pesticides, ou au moins d'en réduire l'utilisation (p.ex. règles fixées lors du renouvellement des baux agricoles de la commune, etc.)

EXPOSE DES MOTIFS

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) fait partie intégrante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Or, le 20 mars 2015, des scientifiques du CIRC ont publié dans la revue *The Lancet* une réévaluation de la dangerosité de quatre substances, dont le glyphosate, qu'ils ont classé dans la catégorie « Cancérogènes probables pour l'homme », soit sur l'échelon 2 parmi 5 catégories. Il s'agit de l'échelon le plus élevé derrière la catégorie « Cancérogène certain pour l'homme ». Selon l'évaluation du CIRC, des études réalisées depuis 2001 aux Etats-Unis, au Canada et en Suède indiquent que le glyphosate pourrait être cancérogène pour l'homme et que sa dangerosité sur le développement des cellules aurait été suffisamment attestée chez les animaux de laboratoire.

Le glyphosate a été synthétisé en 1950 par le chimiste suisse Henri Martin. Cet herbicide intégral a été commercialisé pour la première fois en 1974 sous le nom de « Roundup » par l'entreprise américaine Monsanto. Depuis les années 1950, les recherches en laboratoire des groupes chimiques ont permis de produire des végétaux modifiés génétiquement pour qu'ils résistent au glyphosate. Ce sont les fameux « OGM » qui, seuls végétaux résistants, facilitent grandement leur culture à large échelle (soja, maïs, coton...) car toutes les autres espèces végétales présentes meurent après traitement au glyphosate. Les cultures OGM sont pour le moment toujours interdites en Suisse et en Europe mais l'usage du glyphosate comme désherbant total est déjà très répandu.

Le glyphosate est le désherbant le plus utilisé au monde, car, de par son caractère total, cet herbicide élimine toutes les plantes avec un simple épandage. En Suisse, on le retrouve dans plus de 70 herbicides homologués, ce qui en fait aussi le désherbant le plus vendu de Suisse. D'après l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), les ventes de glyphosate en Suisse en 2013 seulement sont évaluées à 300 tonnes et elles sont en augmentation. Le glyphosate est utilisé en agriculture, en horticulture, dans les vergers, le long des voies ferrées, pour l'entretien des chemins et par les particuliers.

Une étude menée à l'échelle européenne en été 2013 a permis de détecter la présence dans l'urine humaine de résidu de glyphosate, dans des proportions variables selon les pays. Les échantillons prélevés en Suisse contenaient eux aussi des traces de glyphosate.

Ces dernières années déjà, les indices se sont multipliés qui laissent supposer que le glyphosate et certains de ses adjuvants sont plus toxiques qu'on ne l'avait supposé ou admis, que ce soit pour l'environnement (p. ex. contamination des nappes phréatiques), mais aussi pour l'homme et l'animal. Le glyphosate et ses adjuvants sont soupçonnés d'être des perturbateurs endocriniens même en petite quantité, et donc d'attenter à la reproduction humaine et animale ainsi qu'au développement de l'embryon et du fœtus, tout en favorisant l'apparition de certains cancers. En Allemagne, des malformations en hausse ont été observées chez les porcs nourris avec du maïs traité au glyphosate. Dans les secteurs d'Amérique du Sud où le soja OGM est cultivé, le nombre de malformations congénitales a augmenté. De nombreuses études montrent qu'il existe une corrélation statistique entre l'exposition à des pesticides et un risque accru de trouble du développement des embryons et du fœtus. Les agriculteurs et les jardiniers sont particulièrement exposés. A ce titre, le documentaire diffusé sur Arte le 31 mars 2015 et intitulé *Pesticide et santé, l'équation sans solution* (disponible en ligne) est révélateur.

La Suisse vante régulièrement sa production de nourriture durable, mais elle peine à reconsidérer l'utilisation de pesticide par rapport à d'autres pays : chez nous, le lobby des entreprises chimiques est un fait établi. La France a par exemple décrété l'interdiction du

glyphosate en vente pour les privés à la suite de l'annonce de l'OMS. La Suisse n'a pas agi en ce sens, même si deux distributeurs – Migros et Coop – ont annoncé avoir retiré de leurs rayons les produits contenant du glyphosate, toujours à la suite de sa requalification par l'OMS. Mais ces produits restent en vente dans d'autres magasins comme Jumbo ou Hornbach ainsi que chez des détaillants. De même, l'usage du glyphosate en agriculture, à des concentrations 100 fois supérieures à celle des produits vendus aux privés, reste extrêmement répandu.

Notre écosystème est fragile. Notre environnement, et par là même aussi notre santé, sont mis en péril par l'usage d'un nombre croissant de substances chimiques année après année. Des études à long terme font souvent défaut et les révélations n'arrivent que des années plus tard, le cas le plus illustre étant l'amiante. La plupart des maladies ont évidemment des causes multifactorielles et il est difficile d'attribuer la cause d'une maladie à des produits chimiques spécifiques ou à une seule cause. Toutefois, il convient aussi de s'interroger sur les effets croisés des différentes substances chimiques, potentiellement non étudiés au moment de leur mise sur le marché.

La population suisse, comme celle de notre commune, consomme un dangereux cocktail de pesticides au travers de ce qu'elle mange, de l'air qu'elle respire, de l'eau qu'elle boit. Il faut protéger les humains et les animaux contre tout risque de maladie qui y serait lié. Le glyphosate étant le pesticide le plus utilisé du pays, il est possible d'agir en informant la population, les services communaux et les agriculteurs de notre commune pour les sensibiliser aux risques des pesticides, avec l'objectif de réduire, voire de stopper l'usage du glyphosate et de pesticides. Des solutions alternatives existent : nos grands-parents n'avaient pas recours à tous ces produits chimiques en leur temps pour l'entretien des jardins, parcs, cimetières et promenades.

Pour finir, des enquêtes ont démontré que les règles de sécurité liées à l'usage de pesticide sont souvent méconnues ou non respectées (utilisation de gants, d'une tenue couvrant la totalité du corps et usage d'un masque filtrant pour la respiration), aussi bien par les particuliers ou les professionnels. En ce sens, dans son propre intérêt autant que dans celui de ses employés et de sa population en générale, la commune se doit d'agir afin d'assurer une sécurité optimale et le respect de l'intégrité physique de son personnel et de sa population.

Les Verts de Plan-les-Ouates : Catherine Hostettler, Mario Rodriguez, Dominique Tinguely,

→ Libre aux groupes politiques ou aux membres individuels du Conseil municipal de cosigner cette motion.

Plan-les-Ouates, janvier 2016.